

BWT SoluTECH Analyses ECS

Kit de prélèvement
et bilan de l'eau chaude
sanitaire en bâtiment
collectif ou tertiaire

- » **Kit pour analyses d'eau commentées.**
- » **Spécifique eau chaude sanitaire (bâtiment collectif / tertiaire).**
- » **16 points de contrôle.**



Conditionnement **CODE ARTICLE**
BWT SOLUTECH ANALYSES ECS **C0007407**

bwt-digikit.fr,
la plateforme de gestion en ligne
de vos analyses d'eau !

Enregistrez vos kits
d'analyse sur votre
plateforme dédiée et
profitez de toutes ses
fonctionnalités.

En savoir plus page 17



LES AVANTAGES TECHNIQUES

- » **Analyse complète** (eau d'appoint + boucle ECS) avec diagnostic détaillé.
- » **Pour réseaux ECS.**

Fonctionnement

1. Prélever l'eau d'appoint et deux fois l'eau de la boucle ECS à contrôler.
2. Poster les 3 flacons grâce à l'enveloppe préaffranchie.
3. Réception du PV commenté par email sous 3 semaines.

Applications

Ce kit est dédié aux applications en bâtiment collectif ou tertiaire. Facile à prescrire et à mettre en œuvre, il simplifie le contrôle de la qualité de l'eau des circuits techniques.

La validation de la qualité de l'eau est conseillée (voire imposée) dans de nombreux contextes :

- réception de travaux ou bâtiments (neuf ou rénovation),
- contrôle des préconisations constructeur (mise en service, garantie),
- exploitation et entretien : suivi ou diagnostic des installations, bilan d'installations avant prise en charge,
- dans le cadre de conseil de travaux : rénovation, amélioration des performances...

NB : les analyses sont réalisées par notre laboratoire central BWT agréé ISO 9001 en région parisienne.

Composition

- 3 flacons de prélèvements étiquetés (1 Eau d'appoint, 2 Boucle ECS),
- 1 pochette étanche,
- 1 formulaire (votre installation, vos coordonnées),
- 1 mode d'emploi,
- 1 enveloppe préaffranchie pour envoyer le tout à notre laboratoire.

Les résultats commentés envoyés par email :

- Le PV d'analyses : 16 points de contrôle essentiels à la santé des réseaux mesurés sur l'eau d'appoint et la boucle ECS.
- La validation de conformité (ou mention d'alerte) selon les seuils définis dans l'Avis Technique DTU 60.1.
- Une conclusion explicative des résultats avec, si des désordres sont constatés, les recommandations adaptées (surveillance, actions à prévoir).